

lettres d'Artaud, la valeur officielle des communications faites par lui à Belloni n'étaient guère niables ; mais le mosaïste, qui manifestement n'était point désireux de venir, avait forcé volontiers le sens de ces communications pour y trouver une dispense formelle. Restait en outre contre lui qu'il avait économisé les frais du voyage et du séjour. Sans doute, arguait-il, mais il avait appris à la ville de Lyon son secret, le mécanisme pour enlever les mosaïques les plus compliquées, la méthode pour les replacer, si bien que la ville avait déjà pu, sans son intervention, en faire enlever et replacer une — la mosaïque Michoud, évidemment — ; et cela valait bien les 4 ou 500 francs économisés. Néanmoins, pour prouver son désintéressement et non par crainte d'une décision de l'autorité compétente, il consentait à subir ce minimum de réduction. Le bordereau récapitulatif nous apprend que cette offre fut acceptée. Belloni reçut 4.500 francs au lieu de 5.000. Il remboursait ainsi la gratification qu'il avait touchée pour la mosaïque des Jeux du cirque.

3. D'après ce bordereau, le total des crédits votés pour la mosaïque Cassaire fut de 20.500 francs, dont 10.000 au budget de 1820 et 10.500 au budget de 1823 ; le total des dépenses fut de 19.414 fr. 40, comprenant, avec des variantes, celles que nous avons énumérées et quelques autres moindres.

La mosaïque avait pris place « dans la grande salle des tableaux », « dans la grande salle du musée », disent respectivement avec imprécision Artaud et Comarmond. Elle y venait après la mosaïque Michoud, posée quelque temps auparavant dans la partie de cette salle qui communiquait par trois arceaux <sup>1</sup> avec la salle de la Momie où se trouvait alors la mosaïque des Jeux du cirque. Elle n'a jamais été délogée de son emplacement, non plus que sa voisine à l'occident, la mosaïque d'Orphée. On la voit donc aujourd'hui dans la deuxième section de la galerie des peintres lyonnais, lorsqu'on y accède par le grand escalier oriental, le nom et l'aménagement des lieux ayant changé depuis son entrée au Musée. Artaud avait un moment destiné la place qu'elle occupe à la mosaïque de Méléagre et Atalante, qui en définitive ne fut point acquise <sup>2</sup>.

1. Voir Eugène Vial, dans *les Musées de Lyon en 1906*, p. 14.

2. Note manuscrite de 1821, déjà citée.